



HAL
open science

GOUVERNEMENT DE L'ENTREPRISE ET QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Ali Mezghani, Ahmed Ellouze

► **To cite this version:**

Ali Mezghani, Ahmed Ellouze. GOUVERNEMENT DE L'ENTREPRISE ET QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE. "COMPTABILITE ET ENVIRONNEMENT ", May 2007, France. pp.CD-Rom. halshs-00544934

HAL Id: halshs-00544934

<https://shs.hal.science/halshs-00544934>

Submitted on 4 Apr 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GOUVERNEMENT DE L'ENTREPRISE ET QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Par : MEZGHANI. ALI ;

Assistant contractuel à l'IHEC de SFAX.

Adresse : Route Menzel Chaker km 7 Sfax 3013 Tunisie.

Tél. : 00216 97754650/Fax : 0021674275987.

Email : (mezghani_ali@yahoo.fr).

& ELLOUZE. AHMED

Assistant contractuel à l'ISIG de KAIROUAN

Résumé :

L'objectif de cette étude est d'examiner l'impact de certaines caractéristiques du conseil d'administration sur la qualité de l'information financière publiée par un échantillon de 58 entreprises tunisiennes cotées et non cotées, pour cela nous avons mis en relation la qualité de l'information financière en fonction de la taille du conseil d'administration, la présence d'administrateurs externes au sein du conseil et la séparation des rôles du chef de direction et le président du conseil et deux autres variables à savoir la concentration de propriété et la qualité d'audit. Nous avons pu dégager que seul la présence d'administrateurs externes au sein du conseil d'administration semble avoir un impact sur la qualité de l'information financière, les autres caractéristiques du conseil ne semblent avoir aucun effet sur la qualité de l'information financière.

Mots clés : conseil d'administration, qualité de l'information financière, accrual.

Abstract :

The objective of this study is to examine the impact of certain characteristics of the board of directors on the quality of the financial information published by a sample of 58 Tunisian companies , for that we connected the quality of financial information according to the size of the board of directors, the presence of external administrators within the council and the separation of the roles of the head of direction and the president of the council and two other variables with knowing the concentration of property and the quality of audit. We could release that only the presence of external administrators within the board of directors seems to have an impact on the quality of financial information, the other characteristics of the council do not seem to have any effect on quality of financial information.

Keys words: board of directors, quality of financial information, accrual.

GOVERNEMENT DE L'ENTREPRISE

ET QUALITÉ DE L'INFORMATION

FINANCIÈRE

Les scandales financiers qui ont frappé récemment certaines entreprises dans le monde, ont contribué à relancer l'intérêt du public pour les débats en matière de comptabilité et de gouvernance d'entreprise. La comptabilité en tant que représentation objective de la réalité économique, vit aujourd'hui une véritable crise de légitimité. A la base du système Anglo-saxon (Bushman et Smith, 2001), elle fait l'objet de toutes les attentions notamment dans le grand public et auprès des chercheurs qui découvrent d'une part le caractère fragile de son impartialité et de son objectivité (Lambert et Sponem 2004) et d'autre part la possibilité de gérer les résultats comptables et de mettre ainsi en danger la qualité et la transparence de l'information financière contenue dans les états financiers.

La qualité de l'information financière est un sujet qui a été largement discuté dans la littérature comptable et financière. Cependant, peu de travaux ont été effectués sur l'association entre les mécanismes de gouvernement de l'entreprise et la qualité de l'information financière en Tunisie. Notamment sur la relation entre les caractéristiques du conseil d'administration et la qualité de l'information financière. Il semble à travers notre revue de la littérature que les résultats des recherches sur l'impact des mécanismes de gouvernement d'entreprise sur la qualité de l'information effectuées dans des contextes étrangers différents restent assez partagés. Certaines études confirment l'impact de ces mécanismes sur la qualité, alors que d'autres l'infirmement.

Sur le plan méthodologique, il s'avère que la variable qualité de l'information financière peut être mesurée soit par le niveau de divulgation (Botason 1997), soit par le niveau de gestion du résultat. Certes, que ces mesures permettent d'évaluer la qualité de l'information divulguée, cependant, nous pouvons améliorer la mesure de la variable qualité de l'information financière à travers l'utilisation de la mesure adoptée par (Asbaugh et al, 2004).

La présente recherche consiste à étudier la transparence et la qualité de l'information financière contenue dans les états financiers dans le contexte tunisien (performance informationnelle des états financiers tunisiens), les déterminants de la qualité de l'information financière et essentiellement l'impact des mécanismes de gouvernement de l'entreprise (le conseil d'administration) sur la qualité de l'information financière publiée.

Compte tenu de ces éléments, nous pouvons poser **la problématique de recherche** suivante : Est-ce que les caractéristiques du conseil d'administration affectent la qualité de l'information financière contenue dans les états financiers ? Ou encore est ce que les membres du conseil d'administration des entreprises tunisiennes sont-ils conscients de la qualité de l'information financière et de son importance ?

L'objectif de cette recherche est d'étudier l'impact de certaines caractéristiques du conseil d'administration sur la qualité de l'information financière divulguée. Elle est motivée par plusieurs raisons :

D'abord, l'étude de la qualité de l'information financière publiée et de la performance informationnelle des états financiers présente un intérêt pour le législateur et le normalisateur qui peuvent à l'issue de ce travail reconnaître si les états financiers des entreprises tunisiennes reflètent la réalité économique. Par ailleurs, en identifiant les caractéristiques du conseil d'administration qui ont plus d'influence sur la qualité de l'information financière, cette recherche permettra aux normalisateurs de trouver les moyens susceptibles d'améliorer la qualité de l'information financière publiée.

Ensuite, cette recherche étend la littérature existante sur la qualité de l'information financière et sur l'effet des mécanismes de gouvernement d'entreprise sur la qualité de l'information financière.

Aussi, cette recherche est d'actualité, étant donnée les récents scandales financiers qui ont mis en cause la qualité de l'information financière et comptable.

Enfin, il faut noter que les recherches sur la qualité de l'information financière fournies par les états financiers des entreprises tunisiennes restent assez mitigées dans le contexte tunisien.

Pour ce faire, nous recensons, en premier lieu les arguments aussi bien théoriques qu'empiriques relatés à cette étude. En deuxième lieu, nous essayerons de tester la relation entre les caractéristiques du conseil d'administration et la qualité de l'information financière dans le cadre des entreprises tunisiennes cotées et non cotées.

1. APPROCHES THEORIQUES DE LA RELATION MECANISMES DE CONTROLE ET QUALITE DE L'INFORMATION FINANCIERE

La qualité de l'information financière est un sujet qui a été largement discuté dans la littérature comptable et financière. La plupart des théories de l'entreprise affirment que la qualité de l'information financière peut minimiser les coûts d'agence et les coûts financiers.

La théorie de l'agence considère la qualité de l'information financière divulguée comme moyen efficace pour réduire les coûts de surveillance des dirigeants par les investisseurs et les créanciers (Bozec et Zéghal, 2001). Pour éviter tout conflit avec les différents partenaires de l'entreprise et préserver ses intérêts personnels, le dirigeant choisit une stratégie de divulgation volontaire de certaines informations. En conséquence, il serait un incitatif pour le dirigeant de publier une information financière de qualité pour bénéficier de l'effet positif qu'entraîne la divulgation volontaire dans la réduction des coûts d'agence (Depoers, 2000).

Par ailleurs, la qualité de l'information financière divulguée permet de réduire les coûts financiers occasionnés par les transactions de la firme. En effet, elle permet de réduire le niveau d'asymétrie d'information entre les investisseurs et les dirigeants et d'homogénéiser les anticipations des investisseurs. Par conséquent, le coût du capital est appelé à diminuer et dans ce cas le titre boursier prend de la valeur (Diamond, 1985). Sur le plan empirique, les résultats des recherches suggèrent l'existence d'une relation négative entre la qualité de l'information financière et le coût du capital (Botosan, 1997; Botosan et Plumlee 2002; Bhattacharya, Daouk et Welker 2003; Barth et Landsman, 2003; Francis, Lafond, Olsson et Schiper, 2004).

Outre la théorie de l'agence, la théorie des signaux a contribué également à l'explication de l'importance de la qualité de l'information financière divulguée pour les investisseurs. En effet, dans un contexte d'asymétrie informationnelle entre les investisseurs externes et dirigeant d'entreprise, ces derniers ont intérêt à se signaler, par le biais de la qualité de l'information divulguée au marché financier sur les perspectives de rentabilité de leur entreprise pour obtenir de bonnes conditions de financement et pour réduire leur coût de financement. En effet, étant donnée que les entreprises se concurrencent sur le marché de capitaux, les dirigeants sont incités à signaler la qualité de leur entreprise aux investisseurs qui cherchent à évaluer concrètement les titres proposés. L'information est ainsi utilisée pour réduire l'incertitude liée aux cash-flows de l'entreprise et dans le but d'améliorer les décisions d'investissement. Le marché financier réagit favorablement à la qualité et la quantité des informations publiées sur le capital immatériel car les investisseurs disposent ainsi des informations sur les perspectives de rentabilité de l'entreprise. Dans ce sens, les travaux de Deng, Lev et Narin (1999), Lev et Sougiannis (1996) soulignent l'utilité de l'information en matière des projets de recherche et développement pour l'évaluation des entreprises par les marchés financiers.

La mise en œuvre des mécanismes de contrôle a un impact sur le niveau de divulgation et la qualité de l'information financière publiée. La relation entre les mécanismes de gouvernement de l'entreprise et la qualité de l'information financière a été testée dans la littérature comptable à travers l'étude de la relation entre le conseil d'administration et le niveau de gestion du résultat d'une part et le niveau de divulgation dans les états financiers et les caractéristiques du conseil d'administration d'autre part. Dans ce qui suit, nous allons présenter une revue de la littérature sur l'impact de certaines caractéristiques du conseil d'administration sur la qualité de l'information financière.

1.1. Conseil d'administration et qualité de information financière

Le conseil d'administration est souvent considéré comme l'une des composantes essentielles du système de gouvernement d'entreprise (Charreaux et Pitol - Belin, 1990 ; John et Senbet, 1998). Deux fonctions principales ont été attribuées au conseil d'administration : l'évaluation et la ratification des décisions d'une part et le contrôle des dirigeants d'autre part (Fama, 1980 ; Fama et Jensen, 1983). Théoriquement, il n'existe pas une conception unanime pour le conseil d'administration. Ainsi, inspiré des travaux de (Charreaux et Pitol-Belin, 1999; Le Joly, 1998, et Zahra et Pierce, 1989), nous pouvons distinguer trois conceptions dominantes :

- Le conseil, comme lieu d'exercice d'un pouvoir
- Le conseil, comme lieu de contrôle
- Enfin, le conseil, comme organe médiateur

A travers l'application de ses fonctions, le conseil d'administration peut protéger les intérêts des actionnaires et aider les dirigeants dans la formulation des stratégies de l'entreprise (Charreaux et Pitol - Belin, 1990). Cependant, l'efficacité du conseil en tant que mécanisme de contrôle et de gouvernement d'entreprise n'est pas toujours garantie, il semble que la qualité du contrôle exercé par le conseil dépend des caractéristiques de ce dernier.

Les principales caractéristiques, pouvant avoir un effet sur l'exercice du contrôle et par conséquent sur la qualité de l'information financière, soulignées par la littérature sont selon (John et Senbet, 1998 ; Fama, 1980) :

- 1/ la dualité du manager en tant que président du conseil d'administration,
- 2/ la taille du conseil d'administration : Une taille trop importante tendrait à favoriser une diminution de la qualité du travail,
- 3/ et la structure du conseil d'administration, ce qui renvoie d'une part à l'existence ou non de sous comités spécialisés et d'autre part aux proportions d'administrateurs internes et externes dans le conseil.

1.1.1. La séparation des rôles du président du conseil d'administration et du chef de direction

Un des aspects caractérisant le gouvernement d'entreprise est la séparation des fonctions du chef de la direction et du président du conseil d'administration. Deux théories se présentent pour montrer les avantages de la séparation des positions du président du conseil et du manager : la théorie de l'agence et la théorie de la succession normale.

La théorie de l'agence considère la présence de la structure duale dans une firme comme une entrave à l'efficacité des mécanismes de contrôle de la structure de gouvernance et recommande la séparation des rôles. Les adeptes de la théorie de l'agence, notamment Jensen et Meckling (1976) et Jensen (1993) soulignent que la séparation des fonctions de gestion et de contrôle des décisions réduit les coûts d'agence et améliore la performance des firmes.

Par ailleurs, la théorie de la succession normale implique que la structure duale de leadership se présente comme une partie de la succession normale employée pour remplacer le manager/président renvoyé. Le nouveau manager doit passer par une période d'essai durant laquelle les administrateurs évaluent sa performance et déterminent s'il est prêt ou non pour occuper la position du président du conseil d'administration (Zéghal 2001).

En terme de qualité de l'information financière divulguée, plusieurs études ont traité l'impact de la séparation des rôles sur la qualité de l'information à travers l'étude de la relation entre cette variable (séparation) et le niveau de divulgation. Selon Forker (1992), la séparation des rôles peut accroître la qualité de contrôle et réduire ainsi la probabilité de rétention de l'information de la part des dirigeants. Ainsi, la qualité de divulgation s'améliore. Cependant, les études de Coulton, James et Taylor (2001) et de Hanifa et Cooke (2000) n'ont pas pu vérifier l'hypothèse selon laquelle, il y a une relation positive entre la séparation des rôles et l'étendue de la divulgation.

1.1.2. La taille du conseil d'administration

Plusieurs recherches ont été menées sur l'impact de la taille du conseil d'administration sur l'efficacité du contrôle de cet organe (Jensen, 1993 ; Yermak, 1996 ; Patton et Baker 1987). Les résultats de leurs études ne sont pas convergents. Selon Jensen (1993), l'ajout d'un administrateur supplémentaire a deux effets contraires. D'une part, il tend à augmenter la capacité de contrôle du conseil ; toutefois, ce rôle est contrebalancé par le coût marginal d'un administrateur supplémentaire en terme de communication et de prise de décision. Le coût marginal serait croissant à mesure que le nombre d'administrateur croît, alors que le gain en terme de contrôle aurait le comportement inverse. Par ailleurs, Yermack (1996) recommande

d'éviter que les conseils soient composés d'un grand nombre d'administrateurs (plus la taille du conseil diminue, plus le conseil d'administration serait efficace).

L'inefficacité des conseils de grande taille provient des difficultés de communication et de coordination entre les membres du conseil, ce qui rend le processus de prise de décision plus lourd et les administrateurs parvient, ainsi, à offrir une marge de liberté au dirigeant pour se comporter d'une façon opportuniste.

L'impact de la taille du conseil sur la qualité de l'information financière divulguée n'est pas évident, mais les arguments avancés affirment que les petits conseils sont plus efficaces et mènent par conséquent à l'amélioration de la qualité de l'information. Coulton, James et Taylor (2001) ont stipulé l'hypothèse selon laquelle il y a une relation négative entre la taille du conseil d'administration et la divulgation d'information sur la rémunération du dirigeant. Les résultats de leur étude montrent l'inexistence d'aucun lien significatif entre ces deux variables. Par ailleurs, certaines études ont testé l'impact de la taille du conseil sur la qualité des rapports annuels mesurée par le niveau de gestion du résultat et de fraude (Beasley (1996), Dechow, Sloan et Sweeney (1996) et Peasnell, Pope et Young (1998), Bédard, Coutreau et Chtourou (2001), Abbot, Parker et Peters (2002), Klein (2002) ainsi que Davidson et DaHalt (2002)). Ces études ont suggéré une relation négative entre la taille du conseil d'administration et la qualité de l'information financière divulguée, cependant leurs résultats ne confirment pas significativement leur suggestion.

1.1.3. Composition et indépendance du conseil d'administration

Le conseil d'administration constitue le sommet du système de contrôle d'une entreprise. Il est chargé de deux missions : le contrôle des managers et la ratification des décisions (Fama et Jensen, 1983). Pour effectuer ses missions, le conseil d'administration doit inclure des administrateurs internes pour assister à la ratification des décisions grâce à leur meilleure connaissance de la firme (Peasnell, Pope et Yeung, 1998 ; Weibach, 1998) et des administrateurs externes indépendants et objectifs pour l'exécution de la mission de contrôle.

Les chercheurs en matière de gouvernement d'entreprise ont généralement soutenu que les administrateurs externes sont plus indépendants et les mieux placés pour contrôler le dirigeant et les administrateurs internes. Leurs arguments se basent sur la théorie de l'agence.

L'hypothèse de base de la théorie de l'agence est que l'efficacité du conseil croît avec la proportion d'administrateurs externes. En effet, ces derniers étant indépendants de la direction, ils sont plus à même de s'opposer à l'opportunisme du dirigeant. Selon (Fama et Jensen, 1983), la présence des administrateurs externes mène à une réduction des problèmes d'agence entre les dirigeants et les actionnaires grâce à leur indépendance et leur objectivité. L'efficacité des administrateurs externes dans leur mission de contrôle est incitée par le marché de travail. Ces administrateurs cherchent à améliorer leur réputation sur le marché de travail (Fama 1980).

En terme d'études empiriques sur la relation entre la qualité de l'information financière et la composition du conseil d'administration, Il convient de souligner que ces études peuvent être décomposées en deux catégories :

-Les études qui ont testé l'impact de la composition du conseil sur le niveau de divulgation des rapports annuels. Les résultats de ces études sont partagés .Wright (1996) montre que la composition du conseil d'administration n'a aucune influence sur la décision de divulgation. Par contre la composition des comités de vérification a un impact significatif sur le niveau de divulgation. Les études de Haniffa et cooke ont confirmé l'existence d'une relation positive

entre le pourcentage des administrateurs externes et l'étendue de la divulgation dans les rapports annuels des entreprises malaisiennes cotées.

En testant l'impact de l'indépendance du conseil d'administration sur le niveau de détail de l'information relative à la rémunération des dirigeants sur un échantillon d'entreprise australienne; Coulton, James et Taylor (2001) n'ont pas identifié une relation significative entre ces deux variables.

-Les études qui ont testé l'impact de la composition du conseil d'administration sur le niveau de gestion du résultat dans les états financiers. A savoir, les études de : Beasley (1996), Dechow, Sloan et Sweeney (1996) et Peasnell, Pope et Young (1998), Bédard, Coutreau et Chtourou (2001), Abbot, Parker et Peters (2002), Klein (2002) ainsi que Xie, Davidson et DaHalt (2002).

Les travaux de Beasley (1996), Dechow, Sloan et Sweney (1996), Abbot, Parker et Peters (2002) constituent des cas extrêmes de validation. Ces contributions cherchent à expliciter l'influence de la composition du conseil d'administration sur les fraudes comptables : elles ne se situent pas dans le cadre de la gestion du résultat qui suppose le respect des règles comptables. Ces trois études permettent de constater que les firmes ayant fraudé ont significativement moins d'administrateurs externes que des firmes appariées n'ayant pas fraudé. Par ailleurs, l'existence d'un comité d'audit de qualité (c'est-à-dire composé de membres dotés d'une bonne expertise financière) tend à réduire le risque de fraude.

L'article de Peasnell et al. (1998) prolonge ces travaux en étudiant l'influence des administrateurs externes sur les niveaux des *accruals* sur un échantillon aléatoire d'entreprises. Leurs résultats valident l'hypothèse selon laquelle, les *accruals* discrétionnaires varient en proportion inverse de l'efficacité du conseil d'administration (mesurée par la proportion d'administrateurs externes).

La contribution de Bédard, Coutreau et Chtourou (2001) affine le cadre d'analyse de Peasnell, Pope et Young (1998). Les auteurs cherchent à évaluer l'influence des pratiques de gouvernement d'entreprise sur le niveau de gestion du résultat. A cet effet, outre la composition du conseil d'administration, des variables liées à l'existence d'un comité et sa « qualité » (expertise financière, indépendance, taille) sont intégrées à l'analyse. Il en ressort qu'un comité d'audit de qualité influence l'étendue de la gestion du résultat et par conséquent sur la qualité de l'information financière fournie par les états financiers. Cette étude ne semble, toutefois, pas contrôler le problème de multi-colinéarité des variables explicatives de la gestion du résultat. En effet, comme Klein (2002) le remarque ; les entreprises avec un conseil d'administration indépendant du management (composé de membres externes dans un environnement anglo-saxon) ont souvent un comité d'audit de « qualité ». Dès lors, une forte colinéarité des variables de gouvernance est à prévoir. Klein (2002) distingue ainsi d'une part, l'influence du conseil d'administration et de ses caractéristiques sur la gestion du résultat et d'autre part le rôle du comité d'audit. Deux régressions distinctes sont menées pour expliciter le rôle du conseil d'administration et du comité d'audit. Xie, Davidson et DaHalt (2002) se situent dans une perspective proche. Leur étude porte à la fois sur la composition du conseil d'administration et sur la présence d'un comité d'audit. L'originalité de leur approche vient de ce qu'ils testent l'influence de l'expertise financière des membres du conseil d'administration sur la gestion du résultat. Leurs résultats confirment que plus les membres du conseil d'administration ont une expertise financière pointue, moins la gestion du résultat est importante. Globalement, ces études tendent à montrer que les variables liées au

gouvernement d'entreprise, influencent la gestion du résultat et par conséquent la qualité de l'information financière divulguée dans les états financiers.

1.2. Autres mécanismes de contrôle et qualité de l'information

Le système de gouvernement d'entreprise ne se limite pas aux mécanismes internes et externes de contrôle des managers. Il comporte aussi tous les moyens qui garantissent à l'investisseur la rentabilité de ses fonds. La théorie de l'agence propose deux autres mécanismes de contrôle des dirigeants et qui sont : la structure de l'actionnariat et la qualité de l'audit. Dans le cadre de cette recherche nous allons essayer de voir aussi si ces deux variables influencent la qualité de l'information financière.

La structure de l'actionnariat peut se définir comme la répartition des droits de vote entre les différents actionnaires. A cet égard, deux situations peuvent être distinguées :

(1) Les firmes dont l'actionnariat est diffus, peuvent être opposées aux firmes à capital concentré entre les mains de quelques actionnaires ; ce qui revient à opposer les *firmes managériales* aux *firmes contrôlées*.

(2) Le cas des *managers – propriétaires* peut être distingué de celui des *managers purs*, sans participation significative au capital. Dans le premier cas, les conflits d'agence sont moindres que dans la deuxième situation, car actionnaires et managers ont des intérêts communs (la maximisation de la valeur des titres).

Ces différentes structures d'actionnariat influencent les coûts d'agence, et partant de là, les préférences des managers pour une configuration du résultat. Plusieurs articles (Smith, 1976 ; Kamin et Ronnen, 1978; Salamon et Smith; 1979; Dhaliwal, Salamon et Smith, 1982 Niehaus, 1989; Dempsey, Hunt et Shroeder, 1993; Warfield, Wild et Wild 1995 ; Carlson et Bathala, 1997) étudient la relation entre structure de propriété et configuration du résultat.

Smith (1976) s'attend à ce que la variance de la chronique des résultats d'une firme managériale soit moindre que celle d'une firme contrôlée par quelques associés. En effet, les principales théories de la firme s'accordent sur le fait qu'une performance en augmentation régulière est dans le meilleur intérêt du manager (Smith, 1976, p. 708).

Warfield, Wild et Wild (1995) avancent que les managers des firmes managériales ont une incitation et une liberté plus grande pour fixer le niveau des *accruals* discrétionnaires, autrement dit, il y a selon eux une relation négative entre le contrôle de la firme et le montant de la latitude discrétionnaire.

De plus, les auteurs font l'hypothèse que le contenu informatif des résultats est croissant avec le taux de participation du manager. En effet, la latitude discrétionnaire du manager dans la détermination des choix comptables peut être utilisée :

- (1) pour maximiser l'utilité des gains de celui-ci, au détriment des autres parties prenantes ou
- (2) pour rendre compte de la réalité économique des opérations.

Or, si le manager possède une part importante du capital, les conflits d'agence sont moindres, et celui-ci a davantage d'incitations à rendre compte de la réalité économique des opérations. Ainsi, Warfield, Wild et Wild (1995) s'attendent à obtenir une corrélation de plus en plus importante entre le résultat et le rendement boursier, au fur et à mesure, que le contrôle du manager sur la firme croît.

En conséquence, il semble que la qualité de l'information financière augmente avec le taux de participation du manager.

L'un des moyens pour garantir la qualité de l'information financière, fournie par les états financiers, est le contrôle exercé par les auditeurs. En effet, l'audit permet de réduire les coûts d'agence entre les différentes parties prenantes de l'organisation (notamment, les créanciers, les managers et les actionnaires) en réduisant le risque d'erreurs ou d'approximations dans les états financiers (Jensen et Meckling, 1976). Ainsi, dans le cadre de la relation d'agence, l'agent bénéficie d'une asymétrie d'information, ce qui lui laisse la possibilité d'initier des actions opportunistes. Les mandants sont conscients de cette situation, il en résulte une baisse de la valeur de la firme : les coûts d'agence (Charreaux, 1999). L'auditeur par son activité de contrôle de la comptabilité permet de fiabiliser les états financiers : « [le but de l'audit est d'améliorer] la crédibilité des états financiers en procurant une assurance raisonnable de la part source indépendante, qu'ils présentent une image fidèle » (APB, 1995). Toutefois, la réduction des coûts d'agence n'intervient que si l'audit est de qualité (figure 10), c'est-à-dire si le commissaire aux comptes est perçu comme efficace (Watts et Zimmerman, 1986).

La qualité de l'audit est censée varier avec la taille de l'auditeur. Elle est définie par DeAngelo (1981), comme la probabilité conjointe que l'auditeur détecte une erreur et la reporte. Il est aussi possible d'assimiler la qualité de l'auditeur à son indépendance (Kleinman, Palmon, Anandarajan (1998).

Les études de (Forker 1992 ; Raffournier 1995 ; Leuz 1999 ; Sintghai et Desai 1971 ; Cooke 2000) stipulent le rôle important des grands cabinets d'audit, « big four », à inciter leurs clients à divulguer des informations fiables. En d'autres termes, la qualité de l'audit améliore la qualité de l'information financière produite par les états financiers.

Par ailleurs, d'autres recherches sur l'impact de la qualité de l'audit sur la qualité de l'information financière divulguée ont été effectuées, notamment, des études traitant de l'impact de la qualité de l'audit sur le niveau de gestion du résultat (Becker *et al*, 1998 ; Burilovich et Kattelus, 1997 ; Francis et Maydew, 1999 ; DeFond et Jiambalvo, 1991 ; Petroni et Beasley, 1996 ; Gaver et Paterson, 1998). Les résultats de ces études montrent que les auditeurs de qualité tendent à réduire l'entendue de la gestion du résultat et par conséquent peuvent améliorer la qualité de l'information financière divulguée.

A travers cette revue de la littérature, nous avons essayé de dégager les variables et les facteurs qui influencent la qualité de l'information financière publiée et ce en se référant à la théorie de gouvernement de l'entreprise. Il semble que les résultats des recherches sur l'impact des mécanismes de gouvernement d'entreprise sur la qualité de l'information restent assez partagés. Certaines études confirment l'impact de ces mécanismes sur la qualité, alors que d'autres l'infirmement. Le tableau ci-dessous permet de récapituler toutes les contributions de l'analyse théorique. Il présentera une meilleure vue d'ensemble relative à l'effet de certaines caractéristiques du conseil d'administration sur la qualité de l'information financière divulguée.

Tableau 1 : Contributions de l'analyse théorique

Caractéristiques de gouvernement d'entreprise liées au conseil d'administration, à la structure de propriété et à la qualité de l'audit	Signe de l'effet sur la qualité de l'information publiée	Les références
La séparation des rôles du président du conseil d'administration et de chef de direction	+	Forker (1992) Coulton, James et Taylor (2001) et de Hanifa et Cooke (2000)
Taille du conseil d'administration	-	Coulton, James et Taylor (2001) Dechow, Sloan et Sweeney (1996) et Peasnell, Pope et Young (1998), Bédard, Coutreau et Chtourou (2001), Abbot, Parker et Peters (2002), Klein (2002)
La présence des administrateurs externes dans le conseil 'administration	+	Klein (2002) Davidson et DaHalt (2002) Peasnell et al. (1998)
La structure de propriété	+	Kamin et Ronnen, 1978; Salamon et Smith; 1979; Dhaliwal, Salamon et Smith, 1982 Niehaus, 1989; Dempsey, Hunt et Shroeder, 1993; Warfield, Wild et Wild 1995 ; Carlson et Bathala, 1997
La qualité de l'audit	+	Forker 1992 ; Raffournier 1995 ; Leuz 1999 ; Sintghai et Desai 1971 ; Cooke 2000

Dans le présent travail de recherche, nous allons essayer de prendre en compte les limites existantes dans les recherches précédentes et enrichir ces études en prenant en compte les spécificités du contexte tunisien. Ainsi notre étude propose de tester les hypothèses que nous allons présenter dans ce qui suit.

2. HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

C'est dans le cadre de la théorie de l'agence, de la théorie des signaux et de la théorie de gouvernement d'entreprise, que les recherches sur la qualité de l'information financière se sont basées pour sélectionner les variables susceptibles d'affecter la qualité de l'information de l'information financière divulguée (Adem1997 ; Depoers2000 ;Cooke 1992 Chtourou et al 2001 ;Asbaugh et al 2004 ; Raffournier 1995).Dans le même cadre, notre recherche a choisi des variables encadrées par les mêmes théories tout en prenant en considération l'environnement institutionnel spécifique au contexte tunisien. A travers la revue de la littérature déjà passée nous pouvons partager nos hypothèses en deux catégories :

2.1. Hypothèses relatives aux caractéristiques du conseil d'administration

H 1 : La qualité de l'information financière augmente avec la séparation des rôles du président du conseil d'administration et de chef de direction.

H 2 : La qualité de l'information financière diminue avec la taille du conseil d'administration.

H 3 : La qualité de l'information financière augmente avec le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration.

2.2. Hypothèses relatives à la qualité d'audit et à la structure de propriété

H 4 : Si une firme est auditée par au moins un auditeur de qualité, la qualité de l'information financière est bonne.

H 5 : Si une entreprise a une propriété dispersée alors la qualité de l'information financière est bonne.

3. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans cette section, nous allons présenter le cadre d'application de cette étude. D'abord nous allons présenter l'échantillon de la recherche, ensuite les sources de collecte des données et enfin nous allons définir les différentes variables retenues dans cette étude, ainsi que leurs mesures.

3.1. Présentation de l'échantillon

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous nous intéressons exclusivement aux sociétés anonymes industrielles et ce parce que nous allons utiliser une variable issue du gouvernement des entreprises notamment celle liée au conseil d'administration.

Notre échantillon se compose de 58 entreprises cotées et non cotées, elles ont été observées sur 2 années allant de 2003 à 2004. Le choix de l'échantillon est effectué d'une manière aléatoire simple et ne vérifie aucune condition sauf celle de la disponibilité et la suffisance des données requises pour la vérification de nos hypothèses.

3.2. Description des données

Les données relatives aux sociétés cotées sont collectées à partir de leurs états financiers publiés aux bulletins officiels et à partir des prospectus d'émission de certaines d'entre elles disponibles au conseil du marché financier de Tunis.

En ce qui concerne les sociétés non cotées, il convient de noter à ce stade l'aide très importante de certains cabinets d'expertise comptable qui nous ont fourni après l'autorisation de leur clientèle les données requises pour l'élaboration de notre travail de recherche

Par ailleurs les données quantitatives sur la qualité de l'information financière, sur les caractéristiques du conseil d'administration et sur la perception des membres du conseil

d'administration de la qualité de l'information financière divulguée par les états financiers des entreprises, ont été recueillies par un questionnaire adressé à 58 entreprises industrielles situées dans différentes régions de la Tunisie (plus particulièrement au Nord et au centre) représentatives de notre échantillon.

L'utilisation du questionnaire va nous permettre de déterminer les données et les variables d'analyse pour les rendre manipulables par la méthode de régression logistique binaire. Cette méthode d'analyse de données a été développée pour permettre de vérifier le bien fondé des hypothèses que nous avons dégagé suite à un balayage théorique de la littérature sur l'impact des mécanismes de gouvernement d'entreprise sur la qualité de l'information financière.

3.3. Définition des variables et leurs mesures

Dans ce qui suit nous allons présenter les mesures appropriées aux variables retenues dans cette étude. Notamment, la variable qualité de l'information financière, les variables liées aux mécanismes internes de gouvernement de l'entreprise ainsi que les variables liées à la qualité de l'audit et la structure d'actionnariat.

3.3.1 Mesure de la variable qualité de l'information financière

La qualité de l'information financière est un sujet qui a été largement discuté dans les théories comptable et financière. Ces théories affirment d'une part que la qualité de l'information financière (la transparence financière et le niveau de divulgation) permet de réduire l'asymétrie d'information entre l'entreprise et ses actionnaires. Et d'autre part, qu'elle permet de réduire le coût du capital à travers la réduction des coûts de transactions dans l'entreprise et le niveau du risque chez les investisseurs (Asbaugh et al 2004).

Dans cette étude, la mesure de la variable qualité de l'information financière a été inspirée de la mesure adoptée dans l'étude de (Asbough et al 2004) portant sur l'impact de la qualité de l'information financière sur le coût du capital. Ainsi nous pouvons utiliser deux mesures pour évaluer la qualité de l'information financière.

-La première mesure est la transparence financière. Elle permet de capturer la transparence du résultat comptable. La transparence financière sera mesurée par le carré résiduel de la régression retour sur le marché. Les résultats comptables qui sont bien articulés avec le retour sur le marché sont normalement plus transparents et reflètent la réalité économique de l'entreprise. Par ailleurs, si le carré résiduel est élevé la transparence du résultat est faible.

-La deuxième mesure de la qualité de l'information financière est les accruals anormaux (les ajustements comptables anormaux. Abn accrual est la valeur absolue des abnormal accruals qui seront estimés par le model de Jones (1991) modifié. Selon Francis et al (2005), un niveau élevé d'abnormal accrual implique une faible qualité du résultat comptable et augmente le niveau de risque chez les investisseurs. C'est cette deuxième mesure que nous allons retenir pour analyser la qualité de l'information financière publiée par les sociétés représentatives de notre échantillon. Ce choix est motivé par le fait qu'il plus facile d'utiliser cette mesure plutôt que la première mesure dans le contexte tunisien caractérisé par un marché financier qui n'est pas assez développé.

Les accruals ont pour particularité de se référer à des principes comptables offrant aux dirigeants suffisamment de flexibilité pour que le résultat comptable soit soumis à leur pouvoir discrétionnaire.

Les accruals comptables peuvent être définis comme étant l'ensemble des charges et produits enregistrés au compte de résultat et dont le dénouement n'est pas achevé. Ils comprennent les charges et produits calculés ainsi que les charges et produits décalés. En d'autres termes les accruals totaux (ACT) correspondent à la différence entre le résultat et les flux de trésorerie liés à l'exploitation (FME).

$ACT = \text{résultat} - FME$

La détermination des accruals discrétionnaires nécessite le recours à un modèle d'estimation qui permettra d'extraire des accruals totaux leur fraction discrétionnaire. La littérature comptable comprend plusieurs modèles d'estimation dont nous pouvons citer les modèles naïfs et les modèles sophistiqués. Dans le cadre de cette étude nous retenir le modèle de Jones modifié. Pour cela nous allons présenter dans ce qui suit ce modèle puis sa version modifiée.

Le modèle de Jones (1991) vient pour combler les lacunes des modèles d'estimation des accruals de Healy (1985) et Deangelo (1986) dans la mesure où il tient compte de la variation des circonstances économiques pour l'estimation des accruals discrétionnaires. En fait, Jones propose un modèle dans lequel elle assure la variabilité du niveau des accruals discrétionnaires dans le temps :

$TAC = \alpha_0 + \alpha_1 (\Delta CA_T) + \alpha_2 (IMMO_T) + V_T$ avec :

ΔCA_T : variation du chiffre d'affaires de l'année t moins le chiffre d'affaires de l'année t-1 standardisés par l'actif total au début de la période.

$IMMO_T$: immobilisations brutes de l'année t standardisés par l'actif total au début de la période.

V_T : terme d'erreur représentant l'estimation des accruals discrétionnaires.

$\alpha_0, \alpha_1, \alpha_2$ représentent les estimations des paramètres spécifiques à chaque entreprise.

La critique à ce modèle est qu'il suppose que le chiffre d'affaire est non discrétionnaire, il ignore la possibilité de la manipulation des accruals discrétionnaires par le biais des ventes à crédit. Pour combler à cette limite Dechow et al (1995) ont modifié le modèle de Jones pour tenir compte de la variation des comptes clients.

La version modifiée de ce modèle tient compte d'une éventuelle manipulation exercée à travers le chiffre d'affaire à crédit. Elle suppose implicitement que toute la variation au niveau des ventes à crédit résulte de la gestion des résultats. Ceci se base essentiellement sur le fait qu'il est plus facile de gérer les résultats en manipulant la constatation des ventes à crédit que celle des ventes au comptant. Le modèle modifié se présente comme suit :

$TAC = \alpha_0 + \alpha_1 (\Delta CA_T - \Delta CC_T) + \alpha_2 (IMMO_T) + V_T$ avec :

ΔCA : variation du chiffre d'affaires de l'année t moins le chiffre d'affaires de l'année t-1 standardisés par l'actif total au début de la période.

ΔCC_T : variation des ventes au comptant à l'instant t.

$IMMO_T$: immobilisations brutes de l'année t standardisés par l'actif total au début de la période.

V_T : terme d'erreur représentant l'estimation des accruals discrétionnaires.

$\alpha_0, \alpha_1, \alpha_2$ représentent les estimations des paramètres spécifiques à chaque entreprise.

3.3.2 Mesure des variables liées aux mécanismes internes de gouvernement de l'entreprise

Dans ce qui suit, nous allons présenter des variables liées au conseil d'administration. Ces variables ont trait à la structure du conseil, à sa composition et la dualité des rôles de son président.

-La taille du conseil d'administration

Dans notre étude, nous allons adopter la même mesure que celles de Beasley (1996) et Dechow et al (1996), Yermak (1996) et Peasnell, Pope et Yeung (1998) et Coulton, James et Taylor (2001) et Chtourou (2001). Dans ces études, la taille du conseil d'administration est simplement mesurée par le nombre d'administrateurs qui font partie du conseil.

-L'indépendance du conseil

Les études empiriques de Chtourou (2001), Chtourou et al (2001), Peasnell et al (1998), Wright (1996), Forker (1992) et Haniffa et Cooke (2000) s'accordent toutes que la proportion des administrateurs externes dans le conseil traduit l'indépendance des administrateurs par rapport aux dirigeants. Ces auteurs pensent que cette variable assure l'efficacité du contrôle du conseil d'administration.

Cette variable va être exprimée par la mesure suivante :

PROP AE = le nombre des administrateurs externes /le nombre total des administrateurs.

En se basant sur la définition de Charreaux (1997) qui considère les administrateurs externes, les administrateurs qui ne sont ni dirigeants ni actionnaires au sein de l'entreprise nous pouvons être sûr de l'inexistence de ce type d'administrateurs, puisque, peu de sociétés qui ont pu suivre l'article 189 du code des sociétés commerciales 2000 qui n'exige pas la qualité d'actionnaire pour l'administrateur. Ainsi, pour pouvoir mesurer cette variable nous allons nous baser sur la définition de Mayers et al (1997) qui considèrent comme administrateurs externes ceux qui ne sont ni issus de la direction ni de la famille du PDG.

-Le cumul des rôles de chef de direction et de président du conseil d'administration

Brickly et al (1997), Beasley (1996) ; Dechow et al (1996), Haniffa et Cooke (2000) et Forker (1992) affirment l'impact de la séparation des rôles de chef de la direction et de président du conseil sur la qualité de contrôle du conseil d'administration. Ces études ont mesuré cette variable par une variable dichotomique qui prend la valeur de zéro quand le chef de la direction occupe à la fois le poste de président du conseil et un autre poste.

3.3.3. Mesure des variables liées à la qualité de l'audit et la structure d'actionnariat

-La structure d'actionnariat :

Dans notre étude, nous allons adopter la mesure choisie par Shabou (2000) adaptée au contexte tunisien. Cette variable est dichotomique, elle prend la valeur 1 (valeur 0) lorsque le pourcentage détenu par le premier actionnaire est supérieur (inférieure) à 50%. Les entreprises où le premier actionnaire détient au moins 50% du capital sont qualifiées d'entreprises fortement concentrées.

-La qualité de l'audit :

Deangelo (1981) considère la taille de l'auditeur comme un signal de qualité, son argumentation repose sur la formation de rentes économiques au profit de l'auditeur, spécifiques à chacun de ses clients. Les grands cabinets (big four) détenant davantage de client, ont intérêt à préserver leur indépendance et à produire un service de qualité pour conserver leurs rentes. Pour apprécier la taille du cabinet d'audit dans le contexte tunisien, nous allons retenir comme grands cabinets, ceux qui représentent les big four en Tunisie. Cette variable est dichotomique elle prend 1 si le cabinet est big four et 0 sinon.

3.4. Présentation du modèle de l'étude

Rappelons que notre objectif consiste à tester l'impact de certaines caractéristiques du conseil d'administration sur la qualité de l'information financière fournie dans les états financiers des entreprises tunisiennes. Notre modèle de régression multiple se présente ainsi :

Qualité de l'information financière = f (caractéristiques liées au conseil d'administration, et autres mécanismes de contrôle des managers)

En d'autre terme notre modèle se présente ainsi :

$$\text{QUALITE} = \beta_0 + \beta_1 X_{1i} + \beta_2 X_{2i} + \beta_3 X_{3i} + \beta_4 X_{4i} + \beta_5 X_{5i} + \varepsilon$$

Avec :

- QUALITE = est la variable qui représente la qualité de l'information
- X_{1i} = une variable dichotomique qui prend la valeur (1) quand le chef de la direction occupe également le poste de président du conseil et la valeur (0) sinon
- X_{2i} = le nombre d'administrateurs composant le conseil.
- X_{3i} = le pourcentage d'administrateurs externes dans le conseil.
- X_{4i} = une variable dichotomique qui prend la valeur (1) lorsque le pourcentage détenu par le premier actionnaire est supérieur à 50% et (0) sinon.
- X_{5i} = une variable dichotomique qui prend la valeur (1) si le cabinet est big four et (0) sinon.
- β : Paramètre à estimer.
- ε : un terme d'erreur.
- i : $i^{\text{ème}}$ firme

4. RESULTAT DE L'ETUDE

Nous présentons, dans ce qui suit les résultats des analyses statistiques visant à examiner l'impact de certaines caractéristiques du conseil d'administration sur la qualité de l'information financière publiée par les entreprises de l'échantillon ainsi constitué.

En se penchant à identifier le sens de la relation entre les caractéristiques du conseil d'administration et la gestion de la composante discrétionnaire des accruals, il convient au préalable de déterminer les accruals discrétionnaires sur les quels vont porter nos analyses statistiques.

4.1. L'estimation des accruals discrétionnaires

L'estimation vise à déterminer les accruals discrétionnaires de l'année 2004 donnant lieu à la variable dépendante qualité de l'information financière représentée par la variable *abn* accrual sur laquelle nous allons tester l'impact de certaines caractéristiques du conseil d'administration. Rappelons que l'estimation de ces éléments sera réalisée en fonction du modèle de Jones modifié que nous avons déjà présenté au niveau de la méthodologie, elle a été réalisée en plusieurs étapes successives.

Nous avons estimé en premier lieu l'intégralité de l'échantillon, les résultats obtenus ont fait ressortir l'existence de 3 observations aberrantes, après avoir éliminé ces observations la qualité de la régression globale s'est considérablement améliorée. En effet, le R deux ajusté a passé de 42,6% à 58,5.

Par ailleurs après avoir vérifié la linéarité du modèle d'estimation et l'absence de problème de multicollinéarité et d'homoscedasticité, nous avons pu dégager la contribution de chaque variable explicative dans le modèle.

4.2. Résultats de l'analyse multivariée

Après avoir déterminé notre variable dépendante qualité de l'information financière, il convient maintenant de la régresser en fonction des variables représentatives du conseil d'administration et des autres variables pour tester les hypothèses de la recherche.

Les résultats obtenus font ressortir cinq observations aberrantes, après avoir éliminé ces observations la qualité de la régression globale s'est considérablement améliorée.

En effet le modèle retenu a produit un R^2 ajusté égale à 18% indiquant que la taille du conseil d'administration, son indépendance et le cumul des rôles expliquent 18% de la variation de la valeur absolue des accruals discrétionnaires représentatifs de la qualité de l'information financière. Bien que ce pourcentage est moyennement satisfaisant il est significatif à un niveau de 5 % ($F=3.144$, $P=0.016$). Il convient de noter que le modèle qui a été retenu par Beker et al (1998) a produit un R ajusté égale à 1% seulement.

Par ailleurs l'examen des différents tests statistiques nous permet d'affirmer que les hypothèses sous jacentes à l'estimation de cette régression par la MCO sont vérifiées :

En premier lieu, le modèle est confirmé linéaire, en effet la valeur de l'écart type de la valeur absolue des accruals discretionnaires ($4,059.10^{-2}$) excède celle du résidu.

En deuxième lieu, le problème de multicollinéarité s'avère parfaitement absent. En effet les paramètres (VIF) ont tous une valeur inférieure à 4, les valeurs de la tolérance excèdent tous ($1/4$) et tous les indices de conditionnement ne dépassent pas 15.

En troisième lieu, les résidus s'avèrent homoscedastiques et sont normalement distribués. En effet le test de White indique que le risque de rejet de l'hypothèse nulle est élevé, ce qui nous conduit à accepter l'hypothèse d'absence d'hétéroscedasticité.

Le test des hypothèses de la recherche par l'analyse de régression multivariée permet de confirmer des hypothèses et d'infirmer les autres

La taille du conseil d'administration semble n'avoir aucun effet sur la qualité de l'information financière. En effet le coefficient relatif à cette variable est négatif (-2.043) et non significatif ($p= 0.464$) le résultat obtenu n'est pas conforme à la théorie il vient appuyer l'hypothèse que le conseil d'administration n'est qu'une chambre d'enregistrement des faits (Hursetel 1997) et met en question le rôle disciplinaire du conseil d'administration qui reste limité à cause des risques de complaisance et de collusion entre dirigeants et administrateurs.

L'impact positif du pourcentage des administrateurs externes est vérifié (le coefficient relatif à cette variable est positif (0.248) et significatif ($p= 0.064$)). En effet cet impact est statistiquement significatif. Ainsi, l'existence d'un pourcentage élevé d'administrateurs externes dans le conseil d'administration présente un mécanisme efficace de contrôle dans les sociétés tunisiennes capable d'améliorer la qualité de l'information financière publiée. En conclusion, l'hypothèse relative à l'indépendance du conseil est vérifiée.

Les résultats du test de Mann Whitney sur deux sous échantillons de sociétés où il y a séparation entre les fonctions de président du conseil et de chef de direction et celles où il y a cumul des fonctions précédentes, montrent que le cumul des rôles n'a aucune influence significative sur la qualité de l'information divulguée. En effet les deux sous échantillons présentent en moyenne les mêmes rangs en qualité de divulgation. ($X=-0.746$ et $p=0.533$). Ces résultats affirment l'hypothèse nulle de l'impact non significatif de cette variable.

Les résultats du test de Mann Whitney sur deux sous échantillons de sociétés de propriété concentrée et celles de propriété diffuse donnent les résultats suivants :

Conformément à l'hypothèse relative à la concentration de propriété les résultats statistiques nous indiquent l'impact négatif et significatif de la variable concentration de propriété sur la qualité de l'information financière publiée. En effet, l'échantillon des firmes dont la propriété est diffuse ont une qualité d'information supérieure ou différente de celles à propriété concentrée ($x=2.646$ et $p=0.03$).

Le coefficient négatif ($-2,59.10^{-2}$) et significatif ($p=0,024$) de la variable qualité de l'audit permet de supporter l'hypothèse de notre recherche stipulant que la qualité de l'audit influe de manière négative et significative sur l'ampleur des accruals discrétionnaires anormaux de l'entreprise. Ainsi il s'avère que la qualité de l'audit améliore la qualité de l'information financière.

4.3. Tableau récapitulatif des résultats

Le tableau suivant permet de récapituler tous les résultats empiriques que nous avons pu dégager à la suite de l'analyse de notre modèle par la méthode de régression multi variée.

Tableau2 : Récapitulatif des résultats

variables	Modèle de l'étude			Validation des hypothèses
	coefficient	Signes anticipés	significativité	
X _{1i} =cuml de rôle	-0.746	-	0.533	Non significatif
X _{2i} = taille conseil	-2.043	-	0.464	Non significatif
X _{3i} = Administrateurs externes	0.248	+	0.064*	H3 Affirmée
X _{4i} =structure de propriété dispersée.	2.646	+	0.03**	H5 Affirmée
X _{5i} = qualité audit	-2,59.10 ⁻²	+	0,024**	H4 Affirmée
R2	19.23%			
R2 ajusté	18%			
F	3.144			
DW	1.769			

R2 :le R ajustée mesurant le pouvoir explicatif du modèle en pourcentage.

t : la statistique de Student.

D-W : la statistique de Durbin-Watson telle que fournie par SPSS.

*significatif à 10%.

**significatif à 5%.

*** significatif à 1%.

CONCLUSION

L'objectif principal de cette étude était d'étudier l'impact de certaines caractéristiques du conseil d'administration sur la qualité de l'information financière divulguée dans le contexte tunisien.

Pour accomplir cette étude, nous avons tout d'abord essayé de pallier les travaux pionniers qui représentent le cadre théorique de ce sujet.

Ensuite, nous avons essayé de déterminer le sens des relations qui existent entre les variables spécifiques au conseil d'administration et la qualité de l'information financière à partir d'un échantillon d'entreprises tunisiennes composé de 58 entreprises cotées et non cotées à la BVMT sur une période de 2 ans s'étalant de 2003 à 2004.

Pour cela, nous avons dressé un modèle qui met en relation la qualité de l'information financière en fonction des variables liées aux caractéristiques du conseil d'administration et deux autres variables à savoir la qualité de l'audit et la concentration de propriété.

Les résultats de cette analyse révèlent que seul la présence d'administrateurs externes dans le conseil d'administration a un impact positif et significatif sur la qualité de l'information financière divulguée. Les autres caractéristiques du conseil d'administration semblent n'avoir aucune influence sur la qualité de l'information financière

En ce qui concerne la qualité d'audit et la concentration de propriété il s'avère que la qualité de l'audit a un impact positif et significatif sur la qualité de l'information financière alors que la concentration de propriété a un impact négatif et significatif sur la qualité de l'information financière.

Cependant, comme tout travail de recherche, celui-ci certaines limites surtout d'ordres méthodologiques.

D'abord la taille réduite de notre échantillon peut biaiser l'estimation des accruals discrétionnaires. En effet dans ce cas les modèles d'estimation des accruals discrétionnaires ne parviennent pas à extraire la totalité des ajustements comptables non discrétionnaires.

De plus, nous reconnaissons l'imprécision inhérente à certaines mesures de nos variables. Ainsi, des recherches antérieures doivent être menées afin de concevoir des mesures plus fiables capables d'engendrer des résultats plus pertinents pour le contexte tunisien.

Bibliographie

-Ashbaugh. H, DW. Collins, R Lafond. (2004) « Corporate Governance and the cost of equity Capital » Working paper, University of Wisconsin-Madison.

-Ashbaugh. H, DW. Collins, R Lafond. (2004) « Corporate Governance on firms' credit ratings », Working paper, University of Lowor.

-Beasky, M.S, (1996) « an empirical analysis of the relation between the board of director composition and financial statement fraud ». The Accounting Review 71, pp 433-465.

-Bushman.R, and A.Smith. (2001) « Financial Accounting Information and corporate governance » , Journal of accounting and Economics 32, pp 237-333.

-Bhattachorya.U, H. Daouk and M.Welker. (2003), « The world Price of Earning Opacity », The Accounting Review 78, pp 641-678.

-Botosan.C. (1997) «Disclosure level and the cost of equity capital», The Accounting Review, Vol 72, PP 323-349.

-Bozec.R et D.Zéghal, (2001) « Analyse de l'effet de la privatisation des entreprises étatiques sur la divulgation de l'information dans les rapports annuels », working paper, Université d'ottowa.

-Charreaux.G et B.Pital. (1990) « Le conseil d'administration », Vuibert gestion.

-Charreaux ,G.(2000) « Le gouvernement des entreprises : corporate governance théories et faits », édition Economica. Paris.

- Coulton, James et Taylor. (2001) « The effet of compensation design and corporate governance on the transparency of CEO compensation disclosures ». Finance-contrôle-stratégie, vol 1, N° 2 pp57-88.
- Chtourou, S. , J. Bédard, et L. , Couteau, (2001) «corporate governance and earning management » Document de travail, Université de Laval-avril 2001.
- DeAngelo,L, (1981) « Auditor size and audit quality » Journal of accounting and Economics, vol 3.
- Dechow.PM, RG.Shoan et AP.Sweeney. (1996) « Causes and consequences of earning manipulation: An Analysic of fims subject to reinforcement Action by the SEC » Contemporary Accounting Research.
- Depoers.F. (2000) « A cost benefit study of voluntary disclosure: some empirical evidence from French listed companies » The European Accounting Review, vol: 18, pp 245-263.
- Diamond.D.W. (1985) « Optimal release of information by firms » The Journal of Finance, Vol XI, N° 4.
- Fama, EF. (1980) « Agency Problems and theory of the firm » Journal of political Economy, Vol: 24, pp 301-225.
- Forker.JJ. (1992) « Corporate governance and disclosure quality », Accounting and Busniess Research, Vol: 22.
- Haniffa.R et T. Cooke.(2000) « Culture, corporate governance and disclosure in Malaysian corporations », Document de travail.
- Healy.P, A.Huttan et K.Palpu. (1999) « Stock performance and intermediation changes surrounding sustained increase in disclosure», Comtemporary Accounting Research, Vol: 35, pp 485-520.
- Jensen.MC and WH.Meckling. (1976) « Theory of the firm: Managerial behavior, Agency costs and ownership structure », Journal of Financial Economics, Vol: 3.
- Jensen.MC, (1993), « The modern industrial Revolution, exit and the failure of the internal control systems », journal of finance, pp 831-880.
- John, K. et W.L. Sebnet,. (1998). « Corporate governance and board effectiveness », Journal of Banking and Finance, 22.
- Klein.A. (2002) « Audit Committee, board of director characteristics, and Earning management », Journal of Accounting and Economics, 33, pp 375-400.
- Mayers.D, A.Shifdasni, W.Cliffort et J.Smith. (2002) « Board composition and corporate control: evidence from the assurance industry », Journal of Business. Vol 70.
- Patton et J.Baker. (1987) « why do not directors rock the boat ? » Harvard Business Review, pp 10-12.
- Peasnell, K.V, Pope P.F and Yeung, S. (1998) « Outside directors, board effectiveness and earning management » Working paper Lancaster University.
- Raffournier.B. (1995) « The determinants of voluntary financial disclosure by Suisse listed companies », European Accounting Review, pp: 260-279.
- Shabou, R., (2000) « Nature des détenteurs de blocs de contrôle, mécanismes contrôle et performance financière des entreprises tunisiennes ». Document de travail. Université de Sfax.

- Walker. M.A. Tsaltas. (2001) « Corporate financial disclosure and analyst forecasting activity: preliminary evidence for the UK », Working paper, The Association of Chartered Certified Accountants.
- Wright. D.W. (1996) « Evidence on the relation between corporate governance characteristics and the quality of financial reporting », working paper, University of Michigan.
- Yermack. D. (1996) « Higher market valuation of companies with small board of directors », Journal of financial economics, pp: 185-211.
- Zhara, S.A. et J.A. Pearce (1989) « Board of directors and corporate financial performance » Journal of Management N°15, pp 291-334.